

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Numéro		permis	Date d'ins	Date d'inspection	
Jennifer Lagacé 2002238			Le 24 juin	2020	
Nom de l'établissement	l		Numéro d	le téléphone	
Garderie des Apprentis-Sages			(506) 790	(506) 790-5596	
Adresse			1		
8 Boucher Street Campbellton NB E3N 2P1					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste			
Rachelle Roy Arseneau		Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		èglement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.		1(a)	29 janv. 2020	29 janv. 2020	
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.		1(b)	26 juin 2020	24 juin 2020	
Commentaires généraux					
La nouvelle employée s'est inscrite à la formation du CCN	NB par corre	spondace,	elle débute en se	eptembre 2020.	
original signé par Rachelle Roy Arseneau Signature de la personne responsable de la délivrance de	e Dat		e 24 juin 2020		
permis		•			
original signé par Jennifer Lagacé		1	e 24 juin 2020		
		e E	0 2 1 Julii 2020		